nous avons par longtemps fait voir et instruire en notre dite sainte foi avec nos dits sujets; en considération de quoi et de leur bonne inclination, nous avons avisé et délibéré de renvoyer le dit Cartier ès dits says pays de Canada....... pour converser avec les peuples d'iceux et avec eux habiter (si besoin est) afin de mieux parvenir à notre dite intention et à faire chose agréable à Dieu notre créateur et rédempteur, et qui soit à l'augmentation de son saint et sacré nom, et de notre mère sainte église catholique, de laquelle nous sommes dits et nommés premier fils, etc. etc."

Henri IV, Richelieu, Louis XIV tenaient le même langage, à de Monts, à Poutrincourt, à Champlain, à tous les habitants de la Nouvelle-France. La langue française, la langue de Bossuet, de Molière, de Lafontaine, de Racine, et du grand roi, était passée dans la Nouvelle-France avec toute sa majesté. C'est avec orgueil et plaisir que je cite le morceau suivant écrit par Talon. Il suffirait à lui seul ponr prouver qu'on a raison d'aimer le français:—

## CAHIER D'INTENDANCE

VOL. 1ER. FOLIO 2

TITRE DE LA SEIGNEURIE DE VERCHÈRES EN DATE DU 29 OCTOBRE 1672.

"Jean Talon, Conseiller du Roy en ses conseils d'état et privé de la justice police et finance de la Nou-

vell pay: prés tout au : pou pag gloi et p cais aux mei nor qu': cole qua trat et d les être en ( M si le Ils: riet leu

nne

cul

céd